Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =

organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 10 (1984)

Heft: 4

Rubrik: Communications du comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Unsere Musikkommission

In Nummer 3 vom September 1983 hatte ich das Vergnügen, die vier Mitglieder der Musikkommission in Wort und Bild vorzustellen. An seiner Sitzung vom 26. Mai 1984 beschloss der Zentralvorstand, die Zentralbibliothekarin gehöre der Musikkommission von Amtes wegen an. Inzwischen demissionierte Herr Michel Rochat als Präsident und Mitglied der Musikkommission, die an ihrer Herbstsitzung 1984 Herrn René Pignolo zu ihrem neuen Präsidenten bestimmte. Wir gratulieren!

Frau **Käthi Wagner-Engel**, Zentralbibliothekarin, stellt sich selber wie folgt vor:



Meine Primar- und Mittelschulzeit verbrachte ich in St. Gallen. Seit Beginn meines Jusstudiums (1965) wohne ich in Bern bzw. in einer Agglomerationsgemeinde der Bundesstadt. Nach einer ersten Anstellung bei der Rechtsabteilung der Generaldirektion PTT führte ich verschiedene juristische Aufträge für die Bundeszentralverwaltung und die Justizdirektion des Kantons Bern aus. Seit dem Sommer 1984 arbeite ich an einem Projekt der Schweizerischen Beratungsstelle für Unfallverhütung mit. Ich habe zwei Töchter von 11 und 121/2 Jahren und freue mich darüber, wenn ich in meiner Freizeit etwas zum Musizieren, Skifahren und Wandern komme. Seit 14 Jahren spiele ich im PTT-Sinfonieorchester Bern Violine und stehe dessen Musikkommission als Präsidentin

Frau Käthi Wagner-Engel, die massgeblich an der Aufstellung des neuen Kataloges der Zentralbibliothek beteiligt und die schon zur Zeit ihrer Vorgängerin mit Arbeiten in der Bibliothek beschäftigt war, muss als beste Kennerin der Musikalienbestände und der Bedürfnisse unserer Zentralbibliothek gelten. Sie wird daher an den Sitzungen der Musikkommission ein gewichtiges Wort mitzureden haben.

ED.M.F.

Dank und Glückwunsch

Lieber Dr. Eduard M. Fallet-Castelberg, vor Dir liegt die «Sinfonia» Nummer 4/1984, die letzte, die Du redigiert hast. Während zweiundzwanzig Jahren hast Du das offizielle Organ des Eidgenössischen Orchesterverbandes gestaltet und vorbereitet. Mit viel Liebe hast Du Texte gesucht, geschrieben, übersetzt und korrigiert. Stunden, Tage, Wochen und Monate hast Du für dieses, unser Mitteilungsblatt zur Verfügung gestellt. Die «Sinfonia» ist nicht immer so beachtet worden, wie sie es verdient hätte. Sicher aber ist, dass der, der sie bewusst in die Hand genommen und gelesen hat, ungeheuer viel Interessantes und Bedeutendes erfahren hat. Für diese grosse Arbeit, die Du im Dienste des Liebhabermusizierens und für die Information darüber geleistet hast, möchten wir Dir den herzlichsten Dank aussprechen. Wir bedauern es ausserordentlich, dass Du nun ins zweite Glied zurücktrittst. Ins zweite Glied? Nein, Du hast ja selber gesagt, Dich erwarteten noch viele andere publizistische Aufgaben. Zur Zeit arbeitest Du an einer Festschrift.

Kürzlich hast Du Deinen 80. Geburtstag feiern dürfen. Im Rahmen einer sehr netten Feier in Neuenburg habe ich Dir gedankt für Deinen beispiellosen Einsatz für die Musik, für Deinen Mut, für die Opfer, die Du gebracht hast und bringst, und für die Verdienste rund um das Liebhabermusizieren, die Du Dir uneigennützig, ehrlich und mit viel Wissen und Können erworben hast.

Lieber Edi, mit Worten kann ich nicht ausdrükken, wie wertvoll uns Deine Mitarbeit gewesen ist. So sage ich es denn ganz einfach: herzlichen Dank, alles Gute, und möge Dir weiterhin möglich sein, das zu tun, was Dir Freude macht. Wenn der EOV auch in Zukunft bei der einen oder anderen Gelegenheit auf Deinen Rat zählen und Deine reiche Erfahrung nutzen darf, dann ist das für uns eine grosse Freude!

Jürg Nyffenegger, Zentralpräsident EOV

«Orchesterprobe»

In vielen Stunden hat der Grafiker und Künstler Pierre Baur in den Proben des Orchesters Münsingen und des Berner Musikkollegiums, beides EOV-Mitglieder, die Dirigenten und Instrumentalisten beobachtet und gezeichnet. Die Zeichnungen sind so gut gelungen, dass sie in Buchform herausgekommen sind. Interesante und abwechslungsreiche Texte, so von Urs Frauchiger, von Matthias Bamert, von Hans Gafner und von anderen begleiten die Zeichnungen.

Das Buch gehört in jede Bibliothek eines Liebhaberorchesters. Mit der «Sinfonia» Nr. 3 haben wir mit Prospekten auf das Buch aufmerksam gemacht. Es kostet für EOV-Mitglieder Fr. 32. –. Das Buch kann direkt beim Fischer-Verlag in Münsingen bestellt werden (Telefon 031/922211). Wir möchten das Buch allen Musikfreunden wärmstens empfehlen!

Varia

Kulturpreis des Kantons Solothurn für Peter Escher

In der Presse erschien folgende Notiz: «Peter Escher erhält einen Kulturpreis des Kantons Solothurn für sein umfangreiches kompositorisches Schaffen in allen Bereichen, vom Klavierstück bis zur Oper, das ihm auch internationale Preise eingebracht hat, wie für seine Tätigkeit als Dirigent verschiedener Chöre und Orchester in Olten und Basel.»

Wir gratulieren unserem Ehrenmitglied Peter Escher, der lange Jahre in der Musikkommission des EOV tätig war, zu dieser Ehrung. Am 16.11.1984 hatte er sein Abschiedskonzert «Mozart – Schubert – Verdi» in Aesch BL, nachem er am Reformationssonntag seinen Hymnus «Trost und Hoffnung» für Soli, Chor und Orgel, op. 137, in einer glücklichen Stunde mit

drei Chören sehr wirkungsvoll hatte aufführen dürfen. «Das Schluss-Amen», schrieb er mir, «war denn auch so etwas wie ein Abschied von einer lang durchgehaltenen Berufsarbeit.» Die Preisübergabe am 4.12.1984 in Solothurn ist eine hohe Anerkennung für all das, was Peter Escher seiner Lebtage als Komponist und Dirigent geleistet hat. An der Zeremonie sang übrigens Jeannette Fischer, Sopran, begleitet am Flügel von Hans Häusermann, Lieder von Peter Escher nach Mundartgedichten von Ernst Burren.

25 Jahre Othmar Schoeck-Gesellschaft (OSG)

Am 24.10.1959, also vor 25 Jahren, wurde die Othmar Schoeck-Gesellschaft in Winterthur gegründet. Es war sinnvoll, die 25. Hauptversammlung am Gründungsort abzuhalten; sie fand am 8.11.1984 im Festsaal des Hauses «zur Geduld» in Winterthur statt und war mit einem Othmar Schoeck-Liederabend im Stadthaussaal verbunden. Dem Rückblick von Prof. Dr. Hans Lüthi auf die ersten 25 Jahre der Gesellschaft entnehmen wir gerne folgenden Abschnitt: «Das wirksamste Mittel, Schoecks Œuvre im Bewusstsein des Publikums lebendig zu erhalten und es ihm näher zu bringen, ist natürlich die Aufführung im Konzertsaal und im Opernhaus. Anregungen und Unterstützung von Opern- und Konzertaufführungen gehören daher zu den wichtigsten Anliegen der Gesellschaft und bilden vielleicht ihre Hauptaufgabe (...). Wenn Schoecks Werk heute in den Internationalen Musikfestwochen in Luzern seinen festen Platz hat, wenn es in den Programmen unserer schweizerischen Konzertgesellschaften vermehrt wieder auftaucht und auch im Ausland steigende Beachtung findet, dann hat die Schoeck-Gesellschaft mit ihrem nunmehr 25jährigen unentwegten Wirken an diesem Erfolg Anteil.»

Die OSG hat mit Stand Oktober 1984 ein Verzeichnis der Schallplatten mit Musik von Othmar Schoeck zusammengestellt. Es figurieren darin auch folgende Instrumentalwerke: Serenade für kleines Orchester, op. 1; Violinkonzert (quasi una fantasia), op. 21; Streichquartett in D, op. 23; Serenade (Zwischenspiel für Oboe, Englischhorn und Streicher) aus «Don Ranudo», op. 27; Streichquartett in C, op. 37; Notturno (Fünf Sätze für Streichquartett und eine Singstimme), op. 47; Sommernacht, Pastorales Intermezzo, op. 58; Cello-Konzert, op. 61, und Horn-Konzert, op. 65. ED. M. F.

Communications du comité central

C'est avec toute une série de projets et de problèmes que le comité central s'occupa dans sa séance de décembre. Comme il d'agissait sans exception d'affaires importantes concernant la SFO, la «Sinfonia» paraît en retard. Il nous tint à cœur de fournir aux membres des informations actuelles. Nous prions nos lecteurs de comprendre la situation. Au premier plan des discussions furent les activités de l'année 1985. C'est elles que nous traiterons d'abord dans l'ordre chronologique.

1. Rencontre d'orchestres à Boswil, les 4 et 5 mai 1985

Très peu d'orchestres seulement s'annoncèrent pour cette manifestation et cela en partie encore uniquement à titre provisoire ou sous réserve. Aussi notre comité central et le secrétariat de la fondation «Künstlerhaus Boswil» se déterminèrent-ils à renoncer à la rencontre d'orchestres. Partant on dut chercher une nouvelle solution aussi pour l'assemblée des délégués puisqu'il était prévu de l'organiser dans le cadre de la rencontre d'orchestres, à Boswil.

2. SFO et Foire suisse d'échantillons (MUBA), à Bâle

Dans la halle 51 de la MUBA aura lieu une exposition spéciale consacrée au thème «musique et chant». La Société fédérale des orchestres, la Société fédérale de musique, l'Union suisse des chorales et la Société fédérale des yodleurs furent invitées à décorer un stand. Autour de ce stand, diverses maisons montreront leurs produits et leurs prestations de services. Les sections de la SFO auront la possibilité de coopérer à ce stand. Il y aura deux possibilités à cet effet:

a) Se présenter sur la scène dans la halle 51 avec des spectacles musicaux.

La MUBA durera du 11 au 20 mai 1985. Les halles seront ouvertes de 9 à 18 heures. Les orchestres désireux de se produire à la MUBA voudront bien s'annoncer au président central d'ici le 30.1.1985 en précisant le jour, l'heure et la durée de leur contribution musicale. La MUBA étant la foire la plus importante de la Suisse, notre stand sera sans doute fort remarqué (dans la même halle sera logée d'ailleurs la télévision DRS). Le comité central espère que de nombreux orchestres offriront un petit programme musical à la MUBA!

b) Décoration du stand

Les orchestres ou les lecteurs de la «Sinfonia» disposant de matériel photographique approprié pour la décoration du stand, sont priés de s'annoncer à la secrétaire centrale d'ici le 30.1.1985.

Il est éminemment important pour l'amateurisme orchestral de se présenter à un large public. La MUBA en offre une occasion grandiose. Profitons-en!

3. Association européenne des orchestres d'amateurs

Cette association pourra bientôt être fondée. Les 5 et 6 janvier 1985 auront lieu, encore une fois, des réunions de travail, cette fois-ci à Nuremberg. La fondation se fera les 15 et 16 juin 1985. Le comité central a décidé de réunir l'assemblée des délégués de 1985 avec cette assemblée fondatrice. De la sorte, on accordera aux deux manifestations, à l'assemblée des délégués et à l'assemblée constitutive, le poids qui leur revient.

Nous prions toutes les sections de se réserver, dès maintenant, le 15 juin 1985. Le programme exact et le lieu de la réunion seront publiés plus tard

4. Année européenne de la musique 1985

Le 15 janvier 1985 aura lieu la conférence de presse, primitivement prévue pour le 23 octobre 1984, sur l'Année européenne de la musique. Le comité national déclara le 15 juin 1985 comme jour du silence: partout en Suisse on fera entendre, entre 17 et 22 heures, de la musique sur des places publiques, dans des églises, dans les rues, dans les trains... Une feuille d'information concernant cette idée peut être demandée à la secrétaire centrale.

Le comité central attend toujours la communication de manifestations organisées par les sections de la SFO dans le cadre de l'Année européenne de la musique. Il recueille toutes les informations et entend publier un programme à *l'intention d'un échange d'informations*. Pour le moment, la feuille en cause serait encore absolument vierge.

5. Cours

On est prié d'observer les annexes.

Le cours pour chefs d'attaque et de registres a d'ailleurs pu être organisé avec grand succès. Nos meilleurs remerciements vont aux moniteurs des cours, en particulier au violoniste et pédagogue Walter Ammann.

Le comité central communique en outre:

6. Section

Dans sa séance du 14.12.1985, le comité central put accueillir au sein de la SFO les orchestres suivants:

- Kammerorchester der Rudolf Steiner-Schule, St. Gallen
- Kammerorchester des Musikkollegiums, Schaffhausen
- Orchester der Musikfreunde, St. Gallen.
 Nous souhaitons à ces trois orchestres une cordiale bienvenue au sein de la SFO.

Quitteront malheureusement la SFO pour fin 1984: Orchester Pro Musica, Basel, les Zumiker Musiker et l'Orchesterverein Gerlafingen. Nous remercions ces orchestres de leur activité musicale et espérons que la cessation de leur activité ne sera que passagère.

A son grand regret, le comité central dut exclure de la SFO l'Orchestre de Nyon qui ne cessait de négliger ses engagements les plus élémentaires

7. Rapports

Est jointe à la présente «Sinfonia» la formule pour le *rapport annuel 1984*. Le comité central l'attend en retour dûment remplie *d'ici le 28.2.1985*. Adresse: Société fédérale des orchestres, case postale 3052, 8031 Zurich.

D'ici le 31 janvier 1985, il y aura lieu d'annoncer à la SUISA les *œuvres exécutées en 1984*. Cette annonce fait partie des dispositions du contrat conclu entre la SFO et la SUISA.

L'adresse pour l'envoi de cette nomenclature est la suivante: SUISA, Bellariastrasse 82, 8038 Zurich.

8. Vétérans

Les sections désireuses d'annoncer des vétérans d'honneur ou des vétérans pour l'assemblée des délégués de 1985, réclameront la formule ad hoc auprès de la secrétaire centrale.

9. Programmes de concerts

Les programmes des concerts de nos sections sont versés dans nos archives. De nombreux orchestres l'ignoraient peut-être.

Le comité central prie toutes les sections d'envoyer deux exemplaires de leurs programmes de concerts à l'adresse suivante: Société fédérale des orchestres, bibliothèque centrale, case postale 47, 3000 Berne 22.

10. Service postal avec la bibliothèque centrale

Les sections sont priées instamment de retourner toutes les œuvres à la bibliothèque centrale dans les délais réglementaires, soigneusement emballées et portant l'adresse exacte. Trop souvent, des membres du comité central reçoivent des envois d'œuvres à leur adresse privée. Ce n'est pas précisément le bon endroit.

L'adresse exacte, la voici: Société fédérale des orchestres, bibliothèque centrale, case postale 47, 3000 Berne 22.

Le comité central prie de bien vouloir observer méticuleusement les communications ci-dessus et d'agir en conséquence. Ce n'est qu'ainsi que le comité central peut travailler de façon efficace et judicieuse.

Le comité central et la commission de musique remercient tous les orchestres de leur activité au service de la musique et présentent à tous les membres de nos orchestres les vœux les meilleurs pour la nouvelle année y compris de nombreuses heures enrichies par de la belle musique!

Unterkulm, 19 décembre 1984 Pour le comité central: Jürg Nyffenegger, président central

Je rentre dans le rang

Ayant atteint l'âge de 80 ans le 25 octobre 1984, je pense qu'il est légitime d'abandonner le poste de rédacteur de la «Sinfonia» à la fin de cette année. Je communiquai d'ailleurs ma décision au comité central déjà le 26 mai 1984. M. le Président central en nantit, le même jour, l'assemblée des délégués siégeant à Brigue.

Je rédigeai en tout 22 années de la «Sinfonia». Après le décès d'Alfred Piguet du Fay en 1945, j'assumai la rédaction dès le premier janvier 1946, dus cependant la quitter à fin décembre 1947 pour des raisons professionnelles et de santé. Ce furent les années 7 et 8 (1946 et 1947). Me succéda le Prof. Dr. Antoine-Elysée Cherbuliez qui rédigea la «Sinfonia» de 1948 à 1964, donc jusqu'à sa mort. Je pris sa succession le premier janvier 1965 et assumai la rédaction des années 26 à 35 (1965 à 1974) de l'ancienne «Sinfonia» paraissant chez Kündig, à Zoug, ainsi que des années 1 à 10 (1975 à 1984) de la nouvelle édition publiée par les soins de la SFO. L'ancienne édition consistait en six numéros par année comportant en tout 164 pages du format A5. La nouvelle édition se compose de quatre numéros par année dont un à 8 et trois à 4 pages du format A4. En 1984, il y eut exceptionnellement deux numéros à 8, un numéro à 6 et un numéro à 4 pages.

Les avis officiels de la SFO devant être publiés dans les deux langues, allemande et française, la «Sinfonia» profita du fait d'avoir un rédacteur bilingue. Le génie des langues diffère. Le bilinguisme absolu, c'est-à-dire de posséder deux langues à la perfection, s'avère être une utopie. Comme j'ai fait mes humanités dans les gymnases littéraires de Bâle et de Zurich (maturité en 1923), les subtilités de la langue allemande me sont plus familières que celles de la langue française. Quand on a passé les neuf dixièmes de sa vie en Suisse alémanique, le danger d'écrire du «français fédéral» est grand et j'ai bien peur de ne pas y avoir échappé. Je m'en excuse sincèrement auprès de mes lecteurs romands.

En bon Neuchâtelois, j'aurais bien aimé donner plus de poids à la partie française de la «Sinfonia». Le peu de place disponible ne permit malheureusement pas de faire mieux. Et, à vrai dire, nos orchestres de Suisse romande ne me gâtèrent point par leurs contributions; je reçus très rarement une communication ou un article en langue française à publier dans notre organe officiel.

Au moment de rentrer dans le rang, je remercie sincèrement tous les membres du comité central et de la commission de musique ainsi que l'imprimeur, M. Peter Tschudi, à Zoug, de leur coopération et tous les lecteurs de leur bienveillance. Je forme, en outre, mes vœux les meilleurs pour la prospérité de la SFO et de toutes ses sections.

Edouard-M. Fallet-Castelberg